



LAIDE AU TRANSPORT DES REPRODUCTEURS BOVINS

Bénéficiaires

Les éleveurs de bovins de Nouvelle-Calédonie.

Montant

Calculé en fonction de la distance kilométrique entre la commune de vente et celle de l'acheteur.

Cas des reproducteurs bovins mâles :

- 100 F.CFP/km et par animal pour les distances < 100 km ;
- 125 F.CFP/km et par animal pour les distances \geq 100 km.

Cas des reproducteurs bovins femelles :

- 40 F.CFP/km et par animal pour des lots de 3 bêtes ou moins ;
- 30 F.CFP/km et par animal pour des lots de 4 à 6 bêtes ;
- 125 F.CFP/km pour des lots de 7 bêtes ou plus.

Conditions

Cette aide ne s'applique qu'une seule fois par animal, sur les animaux de moins de six ans et sur présentation d'un certificat d'origine ou d'une attestation de race délivré par l'UPRA bovine.

Service gestionnaire

ERPA

5, avenue Paul Doumer – Centre Ville

BP 3596

98846 Nouméa Cedex

Tel : 26 09 60 - Fax : 24 12 52

Courriel : eerpa@offratel.nc